



JANV
2024—n°247

l'actualité | landaise

bulletin d'information | des Landes-Genusson

LE MOT DU MAIRE



L'ANNÉE 2023

Le 7 octobre, un nouveau conflit d'une grande violence s'est déclaré entre Israël et la bande de Gaza. Il se propage dans le golfe, alors que la guerre en Ukraine est toujours présente et entraîne des conséquences négatives sur l'économie de notre pays : déstabilisation des marchés de l'énergie, hausse du coût des matières premières.

Nous sommes affectés par ces mouvements internationaux, ce qui nous amène à réfléchir sur les mises en application des nouvelles orientations décidées par l'Etat :

- renforcer les travaux d'isolation et réfléchir aux sources d'énergie possibles en matière d'habitation :
- tenir compte des nouvelles réglementations fixées par le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) (lutte contre l'artificialisation des sols pour limiter le réchauffement climatique),
- réduire l'emprise des terrains constructibles.
- favoriser l'élargissement des surfaces agricoles.
- réfléchir sur les moyens de transport, la mobilité, les transports en commun, le covoiturage.

Bien sûr à l'échelle de notre commune, ces changements paraissent moins spectaculaires. Malgré tout, nous devons nous adapter, nous organiser et les accepter avec un seul objectif : rester une commune dynamique et accueillante pour les Landais.

Une des conséquences de cette crise et la plus directe concerne notre Ehpad, qui subit des difficultés financières comme beaucoup d'autres au niveau départemental, régional et national. Ce secteur est devenu fragile et nous demande d'être attentif et vigilant. Dans les prochaines semaines, nous analyserons la situation afin de mettre en place des solutions pour retrouver progressivement l'équilibre économique.

2023 : LES ASSOCIATIONS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

Le développement de la vie associative a toute son importance et contribue à plus de solidarité et du bien vivre ensemble. Le constat est que celle-ci a repris toute son activité, a pu se développer grâce à nos bénévoles qui sont de plus en plus nombreux à s'engager dans le tissu associatif en exerçant là où ils le peuvent, pour certains, leur compétence acquise dans leur vie active.

La relève générationnelle se réalise, avec l'engagement de nos jeunes, de nos nouveaux retraités et par la prise de responsabilité des dirigeants. Elle assure une pérennité indispensable à la vie de nos associations.

Il y a de la place pour tout le monde, n'hésitez pas à vous engager, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Je ne souhaite oublier personne au niveau du bénévolat, vous êtes présents dans les domaines du sport, des loisirs, de la culture et dans bien d'autres activités, comme des associations ou organisations intervenant sur les communes extérieures : les restos du cœur, l'épicerie solidaire.

Merci à vous tous qui donnez de votre temps au service des autres et qui représentez notre commune.

Je voudrais mettre l'accent sur l'aspect spectacle et festif qui rassemble de nombreux landais. Qu'il fait bon vivre ces moments où se mélangent les générations pour le bien vivre ensemble !

Grâce à vous, nous avons de nombreuses occasions de nous divertir, un petit rappel de ces manifestations à succès : le Théâtre, le festival Les Arts s'en mêlent, la Kermesse de l'école, la fête de la Musique, le 14 juillet, les ballades automnales, le marché de Noël, puis le dernier venu le Gospel, agrémentés de quelques feux d'artifice, et ce dans une ambiance de Banda si le thème s'y prête.

Merci pour ces moments festifs.

2023 : C'EST AUSSI LA CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE AVEC LA RÉHABILITATION DE L'EXTÉRIEUR DU THÉÂTRE, MAIS AUSSI LA PARTIE COMMUNE INTÉGRANT LE FORUM ET UNE GRANDE PARTIE DE L'ÉTAGE



Cette réalisation a été décidée il y a presque 6 ans. C'est le projet de 2 mandats, deux grandes orientations ont eu pour objectif d'être en position centrale dans notre commune, en mettant l'accent sur l'accessibilité pour le plus grand nombre d'entre nous : des rampes d'accès (une 2^{ème} sera réalisée avec les travaux du printemps concernant le parvis de l'Eglise et la rue de la Fontaine), un ascenseur pour l'étage et un élévateur pour l'accès à la salle du théâtre. En ce qui concerne la partie construction du bâtiment, les travaux sont pratiquement terminés. Nous prévoyons l'ouverture de la médiathèque courant janvier. Nous aurons l'occasion de revenir plus largement sur son fonctionnement avec Claire la nouvelle responsable des lieux.

Le théâtre est opérationnel. Nous remercions l'association T Vert qui attendait depuis 2 ans ce moment pour reprendre son activité et programmer ses séances. Nous allons redécouvrir nos artistes à la fin du mois de mars.

Nous sommes sollicités pour l'utilisation de la salle de l'étage dénommée Le Plateau. Nous rappelons que cette salle sera utilisée progressivement, comme la commission municipale en a décidé, par les associations qui s'engagent dans "la vie culturelle et sur le thème des jeux".

Nous avons attendu que la construction se réalise avant de lancer l'aménagement paysager du parvis de l'Eglise, des rues de la Fontaine et d'Anjou. Les travaux vont s'étaler de janvier à juin 2024.

L'inauguration de la Médiathèque est prévue pour début septembre 2024.



LA MEDIATHEQUE

2024, C'EST L'ANNÉE DES JEUX OLYMPIQUES EN FRANCE, 100 ANS APRÈS CEUX DE 1924

Mais c'est aussi pour nous, poursuivre les travaux. Les pelleteuses, les grues et les nacelles seront présentes encore dans notre paysage communal.

Le lotissement de la Pommeraie va clore sa première phase de travaux et laisser place à la construction des premières maisons.

L'agrandissement de la maison de santé, après avoir rencontré de multiples difficultés et pris quelques mois de retard lors de la mise en route du chantier, sera terminé fin mars avec une ouverture au plus tard fin mars / début avril 2024.

La Pharmacie et les 8 logements attenants vont sortir de terre et seront livrés pour la fin de l'année (chantier privé).

La mise en place de la caserne des pompiers par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) se réalisera au printemps pour une livraison fin 2024.

LES CHANTIERS À VENIR :

* La rue d'Auvergne et la rue de Gaule :

La décision d'investissement sera prise fin février et les travaux débuteront début avril. (Ce projet a été présenté dans l'Actualité Landaise de janvier 2023)



* L'agrandissement du Cimetière (voir plan ci-après)

Nous avons commencé à travailler sur ce projet il y a quelques années avec l'acquisition du foncier derrière le cimetière actuel. L'accessibilité a été le premier objectif.

Des aménagements PMR sur les 2 parties actuelles permettront de les relier à l'agrandissement. Les travaux se réaliseront peut-être en 2 étapes en fonction du budget. L'étude présentée prévoit une sortie véhicule sur le parking de la salle omnisports. Quelques modifications du plan sont à prévoir.

PROJET D'EXTENSION DU CIMETIÈRE

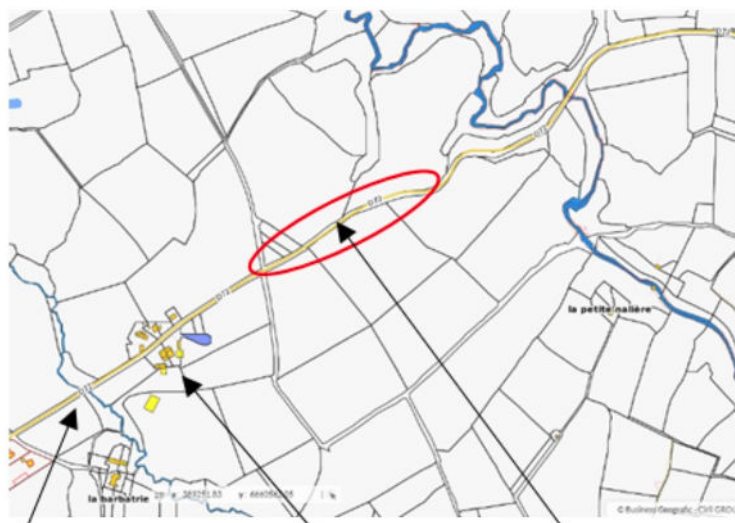
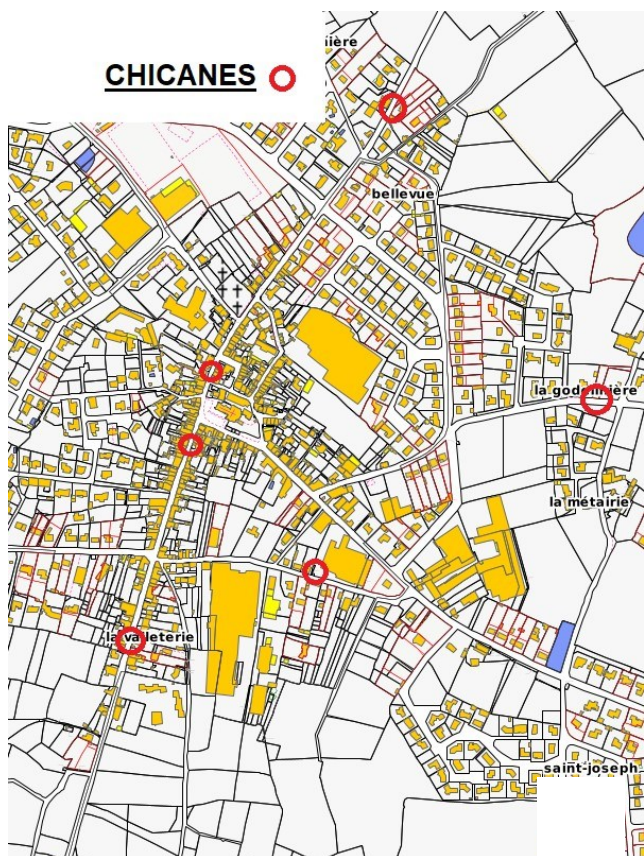
C1 : Cimetière historique

C2 : Second cimetière (extension)

C3 : Projet d'agrandissement



- * Mais aussi en 2024, nous interviendrons pour la mise en place :
- d'une vitrine protégée pour les objets du patrimoine de l'église
 - des chicanes pour réduire la vitesse, et sécuriser la circulation des piétons
 - des liaisons douces



RD vers St Martin des Tilleuls

La Martinière

Zone d'intervention

LIAISONS DOUCES

* Concernant l'isolation de la salle Safrane (problème actuel de condensation), nous sommes toujours en recherche d'une solution économique. Tous ces travaux ont un coût. Nous sommes très sensibles aux possibilités d'accompagnement par des aides financières qu'offrent les services de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne, du Département, de la Région, de l'Etat et parfois de l'Europe. Nous les remercions.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ce qui avait été décidé depuis plusieurs années lors de la mise en place de notre feuille de route : "redynamiser et embellir le centre bourg, recentrer les commerces et les services, être une commune attractive"

Les derniers chiffres de l'INSEE nous positionnent dans les communes de plus de 2500 habitants, ce qui confirme que nous sommes sur la bonne trajectoire.

REMERCIEMENTS

A nos entrepreneurs, industriels, artisans, commerçants, et métiers de services qui par leur activité contribuent largement au dynamisme de notre commune

A notre personnel communal. L'équipe s'est étoffée cette année pour apporter la qualité de service qu'attend de nous chaque landais. Il faut faire face à la croissance démographique, à une demande croissante vers de plus en plus de services. Même si pour certains, nous ne sommes que l'intermédiaire de la Communauté de Communes, les investissements sont importants et génèrent un surcroît d'activité administrative avec des études de dossiers.



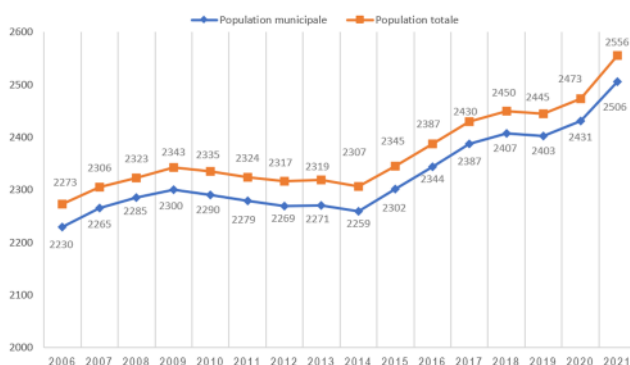
A la Commission "Communication" qui prépare la cérémonie des vœux, les évènements de notre commune mais aussi ce document le plus important des mensuels de l'année avec ses 32 pages vous informant sur la vie municipale. Ce travail est conséquent et doit être réalisé avec des objectifs de planning, encore Merci.

Aux commissions "vie associative et culturelle, urbanisme voirie, affaires sociales et familiales, les bâtiments", pour la présentation, sur ce document, de leur activité durant cette année 2023. Ce sont des heures de travail consacrées à proposer et améliorer notre quotidien.

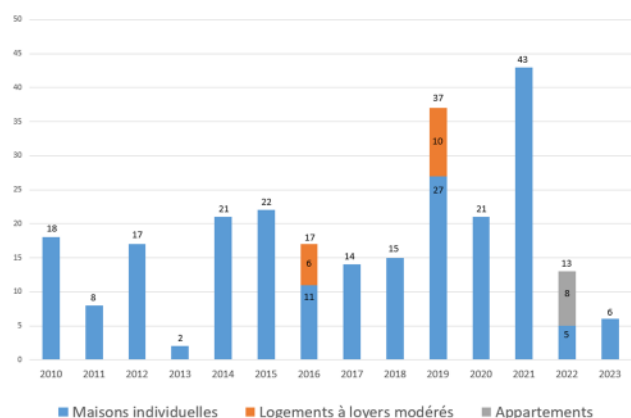
L'équipe municipale et l'ensemble du personnel vous offrent pour cette nouvelle année 2024, leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Le Maire, Guy Girard

RECENSEMENT DE LA POPULATION
DES LANDES-GENUSSON
AU 1ER JANVIER DE L'ANNÉE



NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
DE LOGEMENTS DÉPOSÉS DANS L'ANNÉE



Etat Civil des Landes-Genussion de 2011 à 2023

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Naissances	29	22	32	23	27	28	41	28	29	30	30	31
Mariages	8	9	6	7	13	5	9	5	8	8	10	13
Décès	27	20	21	18	31	24	21	38	26	45	37	35

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Raphaël CHIRON

Adjoint à la vie associative et culturelle

raphael.chiron@leslandesgenusson.fr

LABEL VENDEE DOUBLE COEUR – DES FORMATIONS ET DU MATERIEL DE VIDEO-PROJECTION POUR LES ASSOCIATIONS

L'année 2023 a permis de mettre en place les actions entrant dans le dispositif du label « Vendée Double Cœur » du Conseil Départemental de la Vendée, pour lequel la commune des Landes-Genusson a été lauréate.

Un cycle de 3 formations a été proposé aux associations landaises, sur des thèmes divers et variés (gouvernance d'une association, communication et comptabilité). Au total, plus d'une cinquantaine de personnes y ont participé, représentant 17 associations. Ces formations étaient animées par des professionnels de la MDAV (Maison des Associations de Vendée).



D'autre part, la dotation financière obtenue grâce à ce label a aussi permis de financer l'installation d'un vidéoprojecteur intégré à la salle Indigo, avec sonorisation et accès à Internet par un système de réseau public.

PARCOURS DE SANTE

Le parcours de santé a été installé autour de l'étang de la Godelinière. Il laisse la possibilité à chacun de s'aérer et de faire du sport en accès libre. Toute personne qui le souhaite, sportif aguerri ou non, peut effectuer différents exercices physiques (gainage, musculation, cardio,...). Cet espace est aussi à la disposition des associations ou des groupes sportifs pour leurs entraînements ou des séances spécifiques. Sur chaque module, un QR code permet de visionner des vidéos proposant différents exercices. Outre l'aspect sportif, ces modules élaborés en plastique recyclé et 100% recyclables s'intègrent parfaitement dans le paysage.

Cet investissement a été subventionné à 50% par l'ANS (Agence Nationale du Sport).



LE DYNAMISME DES ASSOCIATIONS LANDAISES

Notre commune est dotée d'un tissu associatif très dense. En effet, ce sont 47 associations qui œuvrent au quotidien, dans des domaines aussi nombreux que variés (sport, culture, nature, patrimoine, bricolage, animations festives, ...). Ce tissu associatif atteint toutes les catégories de la population, de la petite enfance, en passant par la jeunesse et jusqu'aux seniors. C'est une chance, car on sait que le dynamisme d'une commune passe par les associations.

En 2023, nous sommes heureux d'avoir vu naître une nouvelle association : **Games Landes**, qui permet de se réunir de façon conviviale sur le thème du jeu.

Autre bonne nouvelle : la relance du **Foyer des Jeunes**, avec une nouvelle équipe aux manettes. Une assemblée générale est prévue en début d'année.



TERRE DE JEUX 2024

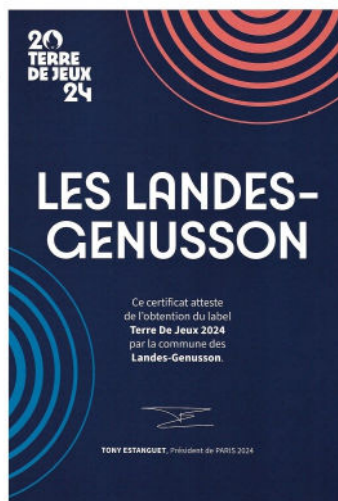
Faut-il le rappeler, 2024 est l'année olympique. 2023 nous a permis de nous imprégner progressivement de l'ambiance JO, avec l'organisation de deux évènements :

* En Mars, dans le cadre de la « **semaine olympique et paralympique** », plusieurs ateliers étaient proposés aux élèves de l'Ecole St Raphaël sur différents thèmes tels que la sensibilisation aux para-sports, la pratique mixte, et la coopération. Ce fût aussi l'occasion d'une rencontre avec Louise Maraval, athlète sportif de haut niveau originaire de Chanverrie, qui a brillé cet été avec l'équipe de France en relais 4x400m (médaillée d'or lors des championnats d'Europe en Finlande puis 4^e lors des championnats du Monde à Budapest).

* En Juillet, organisation sur la commune des « **randonnées Vendée Cœur de Sports** », à J-385 des JO. Les randonneurs ont pu effectuer des parcours de 3 km-8 km-5 km qui étaient accessibles à tous (PMR, trottinettes, poussettes, randonneurs, VTT,...)

Les jeux olympiques auront lieu cette année, du 26 juillet au 11 août, puis suivront les jeux paralympiques du 28 août au 8 septembre.

La flamme olympique sera de passage en Vendée le mardi 4 juin, notamment dans le bocage à Montaigu et au Puy du Fou. Pour ce qui est de notre commune, une animation sera proposée en mai prochain : le « **Défi form santé** », à destination du public senior. Il s'agira d'ateliers ludiques à partir d'un jeu de l'oie sur des thèmes tels que la coordination, l'équilibre, l'odorat, l'alimentation, le tout dans une ambiance conviviale.



UN RAYONNEMENT AU DELA DES LIMITES DE NOTRE COMMUNE

Les animations proposées par les associations landaises ont été nombreuses et se sont succédées tout au long de l'année, avec des évènements qui ont dépassé les limites de notre commune :

- * la qualification des M18 du Volley pour le 7^e tour de la Coupe de France à Valenciennes, avec une soixantaine de supporters et une superbe image laissée dans le Nord.
- * la remise du drapeau Soldat de France avec la présence de délégations de toute la Vendée
- * les compétitions équestres de Chambrette, pour lesquelles le nombre de participants et le niveau augmentent d'année en année.
- * le Festival Les Arts s'en Mêlent qui s'est déroulé sur 2 jours avec l'accueil de stars renommées telles que Cali et Yannick Noah
- * la Fête de la Musique qui a retrouvé le centre-bourg après plusieurs années marquées par le Covid ou une météo maussade
- * le feu d'artifice du 14 Juillet et ses concerts qui ont attiré un nombreux public
- * Bouge Ton Bocage, spectacles artistiques organisés par la Communauté de Communes que nous avons accueilli cette année
- * le cinéma de plein air de Land'Nature qui a dû se replier à la salle de sports en raison de la météo
- * les Ballades automnales à la Cité des Oiseaux, report de l'année 2022 du fait de la grippe aviaire
- * Noël en Manège qui vient enchanter le centre bourg avec son manège, ses artisans d'arts, ses animations et son feu d'artifice.



LE FESTIVAL LES ARTS S'EN MELENT



NOEL EN MANEGE

COMMISSION COMMUNICATION



Emilie PIFTEAU

Adjointe à la communication

emilie.pifteau@leslandesgenusson.fr

L'ACTUALITÉ LANDAISE

L'Actualité Landaise est un bulletin mensuel très attendu car il permet d'informer la population landaise et non-landaise sur la vie de la commune, sur les travaux en cours et sur les projets communaux à venir.

Notre petit journal local est imprimé à 1300 exemplaires et distribué par nos 16 bénévoles. Nous les remercions pour cette aide.



LA JOSEPHINE

La commission a souhaité cette année encore être au rendez-vous de la Joséphine, course et marche solidaire 100% féminine, en proposant aux femmes une formule mixte : un circuit de 5 kms ouvert sur tout le mois d'octobre dans le bourg et un départ commun le dimanche 1^{er} octobre.

En effet, ce dimanche sous un soleil estival au cœur du site de Chambrette, la grande vague rose de plus d'une centaine de participantes a arpenté les coteaux et est allée à la rencontre des chevaux. A l'arrivée, une collation rose leur a été servie et des dons ont été reversés à la Ligue contre le Cancer.

Merci à toutes les participantes.



LES ÉVÈNEMENTS ET CEREMONIES

La Commission Communication organise les vins d'honneur et autres événements officiels de la commune (vœux, pots aux bénévoles...). Nous avons également participé à la cérémonie de remise du Drapeau Soldat de France à l'UNC le 15 avril, aux différentes commémorations, ainsi qu'à la Sainte Barbe des Pompiers.



DÉCORATIONS DE NOËL

Comme chaque année, pour le plaisir des petits et des grands, nous avons décoré le bourg pour les fêtes de Noël. Je tiens à remercier les bénévoles et la commission pour leur aide dans l'installation de ces décorations. Cette année, les boîtes aux lettres du Père Noël ont encore séduit avec plus de 120 lettres d'enfants. La chasse aux lutins a remporté un grand succès car de nombreux petits « chasseurs » sont venus récupérer leur diplôme et leur surprise.



CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Cette année la commission a souhaité créer le concours des décorations de Noël afin que chacun participe à l'embellissement de la commune pour les fêtes de fin d'année. Ce concours innovant a laissé la place à l'imagination, la créativité, l'originalité, la diversité.

Avec la participation des membres du conseil municipal, la visite des maisons inscrites au concours a eu lieu le mercredi 20 décembre. Lors de cette balade nocturne nous avons fait de belles découvertes, félicitations à tous les inscrits pour le travail effectué pour faire briller la magie de Noël dans les yeux des enfants, rendez-vous l'année prochaine.

Les gagnants du concours sont :

- M. TURBE, 14 rue du Commandant Cousteau, 1^{er} prix
- M FAUCHER, 1 rue des Sarcelles, 2^{ème} prix
- M. Mme PLANTIVE, 2 le Petit Douet, 3^{ème} prix

Félicitations également à M. Mme POUPLAIN pour leur décoration extérieure (hors concours).



OPÉRATION GILET DE SÉCURITÉ

Après les vacances de la Toussaint, nous avons renouvelé l'opération sécurité des enfants en distribuant aux élèves de CE1, mais aussi aux nouveaux arrivants dans les classes supérieures, les gilets verts fluo personnalisés avec le logo de la commune.

Pour rappel ces gilets doivent être portés par les enfants pour assurer leur sécurité dans leurs différents déplacements (école, sports, périscolaire, grands-parents...)



PROJETS 2024

La Commission Communication a pour projet en 2024 de :

- réaliser des panneaux pour les entrées de bourg avec la collaboration de la commission association pour permettre l'affichage des manifestations
- changer les visuels de la commune (stickers sur les véhicules, oriflammes...)
- mettre à jour le plan communal pour indiquer les nouveaux lotissements et parkings.
- continuer à mettre à jour le site internet et le facebook de la commune pour vous tenir toujours informés des derniers évènements.

COMMISSION VOIRIE - URBANISME



Régis MOUILLE

Adjoint à la voirie et l'urbanisme

regis.mouille@leslandesgenusson.fr

URBANISME

Le développement urbain côté ouest de la commune (lotissement des oiseaux) arrive à son terme, les dernières maisons sont en construction. Face à la demande constante, le conseil précédent avait anticipé en achetant les 22 500 m² de la Pommeraie. En matière d'urbanisme, c'est sans aucun doute le projet de l'année 2023-2024.



LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE

Dans ce périmètre de cœur de bourg, nous avons cherché à optimiser, tout en gardant une certaine harmonie piétonnière et paysagère. Le lotissement se compose de 41 lots avec une surface moyenne de 367 m² pour un prix moyen au m² variable selon l'orientation de la parcelle 88 € ou 93 € le m² (contact mairie au 02 51 91 62 77).

Depuis la mi-septembre les premiers jalons sont posés, on distingue les tracés de voirie. Les réseaux d'assainissement Eaux pluviales et Eaux usées sont faits ainsi que le bassin de rétention.

Le chantier ne se déroule pas comme prévu pour cause d'intempéries. Le planning sera sûrement retardé en cascade pour les autres intervenants (Réseau d'eau potable, réseau Enedis, réseaux souples fibres-Télécom). La réception de la phase provisoire n'en sera que repoussée.

En lien avec le lotissement, nous avons revu la configuration de nos deux parkings attenants.

Le parking de l'Ouche s'agrandit sur le terrain du lotissement pour passer de 21 à 40 places pour un coût de 30 808,58 € permettant d'offrir plus de possibilité de stationnement dans le centre-bourg (Photo ci-jointe).

Quant au parking en lien avec la rue de Judée, il aura 10 places.

La route en face de ce chantier est abimée et dangereuse, nous allons reprendre l'enrobé et le caniveau sur 42 m de long.

Pour les places de stationnement, nous restons dans la même démarche de non-minéralisation. Elles seront en dalles autobloquantes avec le joint engazonné.

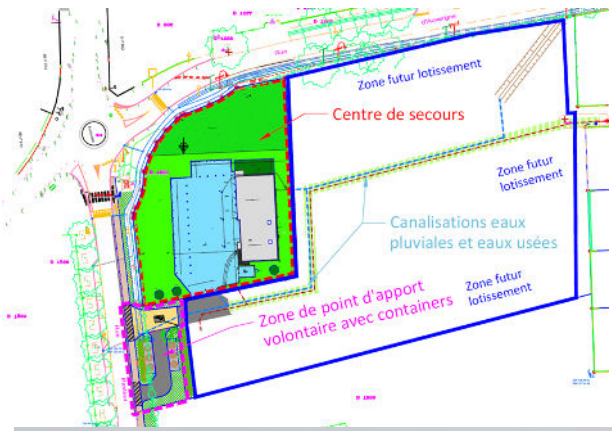


LOTISSEMENT DES OISEAUX 3

Plus que quelques semaines à attendre pour la fin des travaux. Il reste à réaliser pour ce début d'année 2024 : la pose des bordures entre le domaine public et votre limite de propriété, la mise en place de l'éclairage public, l'intervention de l'entreprise Arbora pour la réalisation des massifs, puis l'enrobé final et la signalisation.

Aussi, nous allons lancer la consultation groupée pour la réalisation de vos clôtures privées dans le but de pouvoir bénéficier de prix avantageux.





Zone déchets rue Pasteur

AMÉNAGEMENT VOIRIE FUTURE CASERNE

Avec le plan ci-joint, vous trouverez le découpage de la parcelle :

La zone verte pour le centre de secours.

La zone blanche pour le futur lotissement avec les pointillés montrant les réseaux d'assainissement qui ont été réalisés en novembre en connexion avec ceux du lotissement de la Métairie. Pour l'instant, les accès ne se limitent qu'à l'entrée de la future caserne et de la zone déchets. Le prolongement de voirie ne se fera que lors de l'ouverture de ce futur lotissement à la construction.

Le montant de ces travaux de voirie et d'assainissement s'élève à 113 375,53 €

La zone en pointillés roses sur le plan et la photo ci-jointe correspondent au nouveau point d'apport volontaire des déchets en remplacement de celui de la rue d'Auvergne (parking Coccinelle). Pour un aspect plus qualitatif, les colonnes verres et papiers du parking de la Cité du Bois et de la rue du Stade ont aussi été changées (dossier suivi par le service déchets de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne-Sur-Sèvre).

VOIRIE

Prenons un peu de recul : déjà près d'un an que le chemin agricole est en service. Maintenant tout le trafic de circulation des engins agricoles côté nord de la commune se fait par ce contournement apportant plus de confort et de sécurité aux agriculteurs et entreprises de travaux agricoles (ETA) face à l'encombrement de certains de leurs matériels.



ENTRETIEN

Le chantier de curage des fossés a lui aussi été perturbé par la pluie de cette fin d'année. Nous le remettons au planning dès que le temps sera favorable. Cet automne, nous avons vu les limites dans certains endroits. Le mauvais écoulement provoquait des débordements sur la route et les risques qui s'en suivent.

D'autres travaux ponctuels ont été réalisés, ainsi que l'application des 20 tonnes de points à temps sur notre réseau de routes communales.

Les travaux de rechargement de la digue de l'étang de la Godelinière (côté Sapinière) sont aussi repoussés.

SENTIERS

Aménagement d'un sentier route de Saint Martin.

L'agence routière départementale encourage et subventionne les créations d'aménagements latéraux le long de leur réseau routier. Pour des raisons de sécurité des piétons, ce projet est éligible. Suite à l'acquisition du foncier sur 400m de long, le tracé de connexion des 2 sentiers (sentiers de la Perverie vers celui de la Crûme) se fera côté champ derrière la haie longeant la route départementale (plan ci-contre).



RD vers St Martin des Tilleuls

La Martinière

Zone d'intervention

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES



Laurence POINTECOUTEAU

Adjointe aux affaires sociales et familiales

laurence.pointecouteau@leslandesgenusson.fr

LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale composé d'élus et de membres citoyens constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants (restaurant scolaire et le centre d'accueil des enfants Colimaçon).

De plus, en lien avec l'assistante sociale du territoire et le Secours Catholique, les membres du CCAS et les bénévoles de l'épicerie solidaire de Mortagne sur Sèvre se préoccupent des plus démunis qui en font la demande pour gérer l'accès à ce service d'aide sociale alimentaire, vestimentaire, administratif selon les situations.

Le CCAS est également associé à la gestion de l'EHPAD "Les Bruyères".

LES AÎNÉS

Les différents événements de l'année 2023 pour nos aînés :

* Le 02 avril a eu lieu la Journée des Familles à l'EHPAD sur le thème des Années "YÉ YÉ".

* Le 14 mai une première pour le Foyer les Bruyères, une randonnée pédestre avec différents parcours pour découvrir les chemins des Landes-Genusson

* Le 24 octobre a été la journée du goûter des aînés. L'équipe du CCAS et les bénévoles étaient au rendez-vous pour accueillir quelques deux cents convives, nos aînés de 70 ans et plus ainsi que certains résidents de l'EHPAD accompagnés du personnel et de bénévoles volontaires aux différentes sorties et animations proposées dans l'enceinte de la structure. L'animation par le duo "A contre temps", Antoine & Harmony avec leur répertoire ont fait passer un bon moment en chansons, un après-midi festif pour tout le monde.



Cette année, afin de suivre une démarche responsable pour concevoir les colis de nos aînés, nous avons fait appel à un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Tous les produits proviennent d'établissements locaux et issus de l'agriculture biologique. Le handicap étant au cœur de notre démarche, cette action a permis de mettre en valeur le travail de personnes actives en situation de handicap mental et psychique. Comme les années précédentes, les membres du CCAS apprécient d'aller à la rencontre de nos aînés et d'avoir de bons échanges.

Le 31 décembre traditionnellement les membres du CCAS offrent les vœux aux résidents de l'EHPAD.

RESTAURANT SCOLAIRE

Cette année scolaire, le restaurant scolaire accueille une moyenne de 234 enfants chaque jour sur 253 élèves scolarisés. Sur le temps de la pause méridienne comprenant le temps du repas et la surveillance sur les cours, les enfants sont accueillis en deux services. L'équipe quotidienne pour encadrer les enfants est de 7 personnes soit 5 salariées et 2 bénévoles, sans oublier l'équipe en cuisine au nombre de 5. Selon un planning établi sur l'année scolaire, nous pouvons remercier ces 11 bénévoles volontaires qui donnent de leur temps et qui œuvrent pour nos enfants de la commune.



COLIMAÇON

Le groupement Colimaçon accueille soit au périscolaire soit au centre de loisirs le mercredi et les vacances scolaires une moyenne de soixante-cinq enfants sur la commune. Après une année de service, les locaux donnent satisfaction pour une fréquentation quotidienne par les enfants plutôt nombreux certaines journées. Les nouveaux aménagements permettent également aux P'tits Lutins d'en profiter sur le temps scolaire.



PASSEPORT DU CIVISME

Le livret de la 3^{ème} édition du passeport du civisme a été remis aux élèves de CM2 à la rentrée 2023-2024, toujours en partenariat avec la commission sociale et l'école St Raphaël. Les différentes actions individuelles et/ou collectives de l'année :

- 1- Devoir de mémoire
- 2- Découverte du Patrimoine de la Commune
- 3- Solidarité : "Pour Savoir Donner"
- 4- Intergénérationnel (après-midi détente aux boules)
- 5- Sensibilisation aux Dangers d'Internet
- 6- Nature en Action (nichoirs & film naturaliste)

Les actions réparties sur l'année scolaire se déroulent selon un planning prédéfini. Une action nature et intergénérationnelle s'est déroulée au mois de décembre avec l'aide de volontaires de la BBC (Banque Bénévole Complémentaire). Les enfants ont été acteurs de la fabrication et la pose de nichoirs installés dans différents lieux de la commune.

Les familles sont sollicitées pour encourager les enfants dans leur engagement.

Le civisme est important, c'est un acte de don de soi pour le bien-vivre ensemble.



DÉPLACEMENT SOLIDAIRE

Le déplacement solidaire, un service précieux d'aide aux personnes en difficultés pour des déplacements. L'isolement, l'impossibilité momentanée ou durable de conduire ou se déplacer seul peut rendre le quotidien de certaines personnes très difficile (problème d'accès aux services de base et aux nécessités de la vie courante).

Après quelques années de mise en place ce service fonctionne bien, l'objectif est de créer du lien social.

Neuf chauffeurs bénévoles se tiennent disponibles et prêts à intervenir pour les déplacements.

Merci à eux.

Pour rappel, l'adhésion est gratuite, seule une participation est demandée pour les défraiements des chauffeurs-bénévoles.

Pour toute information prendre contact auprès de l'accueil en Mairie.

Tél : 02 51 91 62 77

Mail : accueil@leslandesgenusson.fr

L'équipe du CCAS reste à votre écoute

COMMISSION BATIMENTS



Jean-Pierre ROY
Adjoint aux bâtiments
jproy.valton@gmail.com

LES REALISATIONS EN 2023 :

MÉDIATHÈQUE



Le projet de la médiathèque est arrivé à son terme. Les travaux se sont échelonnés sur 24 mois soit de décembre 2021 à janvier 2024. Il a fallu procéder à la démolition de l'ancienne mairie et cantine pour ce projet.

Le bâtiment est construit sur deux niveaux, une jonction appelée «Forum» fait le lien entre la médiathèque et le théâtre. L'étage dénommé «Le plateau» d'une surface de 130 m² accueillera plusieurs associations, des animations, des expositions et sera un lieu de convivialité.

Cette réalisation a permis aussi de rénover le théâtre. La couverture a été refaite ainsi que l'enduit à la chaux permettant de faire réapparaître les pierres.

AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DE SANTÉ

Les travaux de l'agrandissement de la maison de santé ont commencé en juin 2023 pour une surface de 200 m². Cette nouvelle construction qui devrait se terminer début avril 2024 pourra accueillir cinq praticiens plus un logement destiné à un stagiaire de la santé et une salle de réunion.



JEU DE BOULES

Cette année le jeu de boules s'est agrandi en extérieur pour la création de jeux de pétanque. Un mur a été construit pour délimiter la parcelle avec Mme Gaborieau. Les réseaux EP et EU ont été raccordés à la rue de la Salette et quelques plantations seront réalisées. La rénovation en cours de l'espace de convivialité est réalisée par les associations l'Amicale Bouliste et le Cyclo Landais, les matériaux nécessaires sont à la charge de la commune.



LA PÊCHERIE DE LA GODELINIÈRE

Les bassins de la pêcherie de la Godelinière ont été mis en service au mois d'octobre pour la vidange de l'étang. L'asso le Vairon Landais a apprécié cette réalisation. Il reste à sécuriser avec des protections grillagées et à planter quelques haies bocagères pour confondre l'aménagement avec la nature existante.



LA PÉRISCOLAIRE

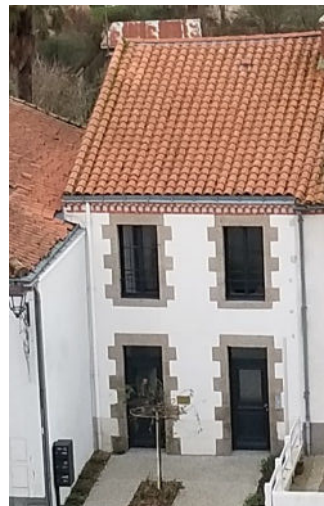
Suite au passage de la commission sécurité du Département, l'issue de secours du côté foyer des jeunes a été sécurisée par une courette grillagée de 5 m² pour respecter cette recommandation.



RÉNOVATION DE LA MAISON RUE DE GAULLE

La rénovation de la maison au 10 rue de Gaulle s'est terminée début juin. Le rez de chaussée est loué à l'orthophoniste qui a déménagé du 16 rue Clémenceau, et l'étage est loué à un jeune salarié.

Le coût de la rénovation a été de 178 000€.



TRAVAUX DIVERS RÉALISÉS

La statue Jeanne d'Arc et la statue du monument aux morts ont été repeintes.

Une table à langer a été installée dans la maison santé.

Contrôle et maintenance annuels		Réparations diverses pour les différents bâtiments	
Contrôle Qualiconsult	1 850,19€	Périscolaire (installation de stores et modification électrique)	2 656,00€
Maintenance du logiciel de comptabilité	440,38€	Eglise (nettoyage extérieur, changement 2 moteurs de cloches, toitures, divers)	13 327,00€
Maintenance des radiants complexe sportif	2 431,00€	Complexe sportif	2 895,00€
Maintenance du copieur	2 798,06€	Peintures diverses (statues)	2 598,30€
Maintenance des extincteurs	1 715,15€	Anciens ateliers (changement menuiserie en pvc)	3 954,00€
Maintenance incendie	366,98€	Jeu de boules (mur mitoyenneté, enrobé toilettes, portes PVC)	9 146,20€
Maintenance défibrillateurs et ascenseur	350,95€	Rénovation pompe à chaleur mairie	1 968,00€
Dératisation	938,00€	Travaux divers	1 732,45€
TOTAL	10 890,71€	TOTAL	38 276,75€

TRAVAUX A REALISER EN DÉBUT 2024

- Moderniser la salle du foyer rural.
- Installer une vitrine sécurisée pour les objets du patrimoine de l'église
- Repeindre deux salles du presbytère suite à un dégât des eaux
- Changer les volets de la partie grange de la Godelinière
- Mise aux normes des alarmes de la Godelinière



FRELONS ASIATIQUES

Une espèce exotique **envahissante**, le frelon asiatique est un redoutable **prédateur** pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs.



Le frelon asiatique est considéré comme une espèce invasive, reconnaissable à ses pattes jaunes, ses ailes sombres, son thorax noir cerné d'un anneau jaune orangé marqué d'un triangle noir. Sa présence s'avère être un danger tant pour l'apiculture que pour l'équilibre de l'écosystème.

Quels sont les piliers de lutte contre les frelons asiatiques ?

- * Sensibiliser
- * Piéger
- * Détruire les nids

Où, quand et comment ? Par la construction ou l'achat de pièges (environ 5 €).

M. Raymond BAUDON se propose de vous éclairer sur le sujet et pour cela il vous donne rendez-vous le samedi matin 3 février 2024 à 10h30 au 21 rue François de Charrette.

Les personnes intéressées peuvent appeler au 06 35 47 39 23

Pris en charge par le canton.



Naissances (27, 28, 29)

- 12 novembre : LEPAROUX Ninon – 14 « La Brelandière »
- 16 novembre : SOUCHU Enzo – 4 rue Jean Yole
- 17 novembre : BUTROT Juliette – 14 rue Eric Tabarly



Décès (31, 32, 33, 34, 35)

- 24 novembre : ANNÉREAU Marie-Josèphe – EHPAD « Les Bruyères » (92 ans)
- 03 décembre : BUTROT Francis – EHPAD « Les Bruyères » (87 ans)
- 11 décembre : CHIRON Bernard – EHPAD « Les Bruyères » (85 ans)
- 13 décembre : HARDOUIN Sylvain – 25 rue Jeanne d'Arc (42 ans)
- 15 décembre : PEREIRA DOS SANTOS Julio – 7 rue du Moulin (83 ans)

EXPOSITION A L'EHPAD : M JEAN-MICHEL GARES

Jean Michel GARES est né à Montauban dans le Tarn et Garonne en 1939

1958 : élève des Arts Décoratifs à STRASBOURG

1959 : élève des Beaux Arts à MULHOUSE et BESANCON

1964 à 1968 : période SACREE différentes expositions en France, Allemagne, Belgique et Luxembourg sur la Nativité contemporaine.

1979 à 1982 : période AQUARELLE grand format, expositions en Alsace puis Stuttgart, Bruxelles et Paris. Il a obtenu de nombreux prix, récompenses et Janus de l'industrie.

Depuis 2002 : différentes expositions sur le dessin à NANTES et la région.



Jean Michel GARÈS, peintre professionnel affilié à la Maison des Artistes, c'est un style précis « ZEN » poétiquement descriptif de la Nature. Le trait et les points magnifient l'espace. Les dessins au trait sont reconnaissables entre tous.

Le rendu graphique est impressionnant de calme et de sérénité. Chaque planche est une composition rigoureuse avec un agencement de l'espace qui va à l'essentiel.

Les apports de matière amplifient une lumière irréaliste avec une grande profondeur. Les quintessences d'un élément : branche, cailloux, pieux figés dans l'eau, restituent sa part de beauté.

Depuis 2005, Jean Michel GARÈS habitait aux Landes-Genusson, il est décédé le 30 janvier 2022 à Cholet.



Janv 2024 - n°247

 Horaires de la Mairie		Ouverture de la Mairie lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
 bibliothèque	 agence postale	 pluviométrie
FERMÉE	lundi au samedi de 10h à 12h	Novembre et décembre 2023 145,5 et 90,5mm cumul année 2023 895,5 mm



PHARMACIE : CHANGEMENT D'HORAIRE

La pharmacie BARRE vous informe qu'à partir du 29 janvier 2024, les horaires de votre pharmacie évoluent :
Fermeture le mercredi après midi.



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h30	9h - 12h30	9h - 12h30	9h - 12h30	9h - 12h30	9h - 12h30
15h - 19h	15h - 19h	FERME	15h - 19h	15h - 19h	

L'ADMR – LE SERVICE À LA PERSONNE

Nos 18 Aides à Domicile de l'ADMR travaillent individuellement chez les personnes qui ont besoin de leurs services. Les AD voient leurs collègues une fois par mois pour une réunion de travail mais n'ont pas la possibilité de créer des liens.

Cela fait plusieurs années que les bénévoles organisent pour le personnel un temps de convivialité à la mi-décembre pour se rencontrer en dehors de leur activité, en leur concoctant des plats-maison sous forme de buffet, ce qui favorise les discussions et crée une bonne ambiance.

Nous remercions à la fois les municipalités et les adhérents de l'ADMR qui nous donnent la possibilité, par leur subvention et leur adhésion, d'organiser ce temps de rencontre où nous en profitons pour leur remettre un cadeau comme cela ce fait à cette période dans les entreprises. Ce petit geste à leur égard permet à chacun d'être reconnu pour l'excellent travail réalisé au quotidien dans des conditions parfois très difficiles.

Merci à nos aides à domicile d'apporter, en particulier à nos personnes âgées, la dynamique de leur jeunesse, l'empathie nécessaire, et la sécurité.

Nous ferons également un goûter avec les personnes chez qui nous intervenons le lundi 14 avril 2024 dans la salle des familles dans le but qu'elles se rencontrent et passent un bon moment tant avec le personnel disponible que les bénévoles.

Les huit bénévoles de vos communes :

St Martin des Tilleuls : M-Luce AUVINET, la présidente et Maryvonne BOSSARD

Tiffauges : Jeanie MENARD

Les Landes : Christiane CHARRIER et Sylvie CHALLET

La Gaubretière, Yves COUTURIER, le trésorier, Marinette DREANO et Bernadette CHIRON secrétaire



Rang du fond de gauche à droite
SYLVIE (B) M LUCE (B) MARINETTE (B) NOLWEN, NATHALIE, CELINE, JOHANN, BEATRICE,
MARYVONNE (B) JEANIE (B) CHRISTIANE (B)
Rang du milieu de gauche à droite
NADIA, MARLENE, AURELIE,
Première rangée de gauche à droite MYRIAM, SONIA, ELISE

Absents sur la photo : LEA, BLANDINE, STEPHANIE, CLEO, TYPHAINE, AMANDINE, AURELIEN, LISETTE, YVES(B) et BERNADETTE (B)



agenda

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
27 JANVIER À 15H	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	FOYER RURAL	AMICALE BOULISTE
3 FEVRIER	CONCOURS DE BELOTE	LA GODELINIERE	LE VAIRON LANDAIS
11 FEVRIER	JEUX DE SOCIETE	LA GODELINIERE	GAMES LANDES
3 MARS	CONCOURS DE BELOTE	LA GODELINIERE	CLUB DU TEMPS LIBRE
9 MARS	CH'TI CARNAVAL	COMPLEXE SPORTIF	ASL VOLLEY BALL
9, 10, 15, 16, 22, 23 MARS	THEATRE	SALLE NOTRE DAME	T VERT

APPEL A LA VIGILANCE DES MINIONS NETTOYEURS

Nous sommes un petit groupe de bénévoles à ramasser tout ce que nous trouvons, en bordure des routes de notre commune.

Petite recommandation pour tous ceux qui prennent la direction de la déchetterie à St Martin des Tilleuls : avant de quitter votre point de départ, merci de prendre vos dispositions en bâchant votre chargement, afin d'éviter que des plastiques, des cartons ou des isolants se trouvent éparpillés sur les bas-côtés.

C'est un bon moyen pour participer à garder une nature plus propre et moins polluée.

Il serait bien également que ceux qui consomment des denrées dans leur voiture, gardent les emballages plastiques, les canettes aluminium ou en verre, ainsi que les paquets de cigarettes pour les mettre dans les poubelles.

Par avance, merci à toutes et tous d'apporter votre contribution pour la propreté de notre belle commune.

Pour les MINIONS, Jean-Claude DOUILLARD



Pour préserver notre environnement et notre cadre de vie, pensez à bâcher votre remorque avant de venir à la déchetterie !



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Pays de Mortagne engage une modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH). Une concertation du public est organisée jusqu'au 20 février.

Un dossier de concertation présentant les différents objets du projet est disponible :

* au siège de la Communauté de Communes et dans les 11 mairies (version papier) et consultable aux jours et heures habituels d'ouverture.

* sur le site internet de la Communauté de Communes : www.paysdemortagne.fr

Vous pouvez déposer vos observations :

sur le registre papier et la notice de concertation disponibles au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies aux jours et heures habituels d'ouverture.

ou par mail à [l'adresse plui@paysdemortagne.fr](mailto:plui@paysdemortagne.fr) avec comme objet « Concertation – modification simplifiée n°1 du PLUiH ».

Plus d'informations auprès du service Urbanisme : 02 51 63 58 53 - urbanisme@paysdemortagne.fr



UN DEUXIÈME BABY-DATING ORGANISÉ SUR LE TERRITOIRE

Après une première édition réussie l'année dernière, le Pays de Mortagne renouvelle l'expérience ! Un deuxième baby-dating aura lieu pour offrir aux jeunes et aux familles du territoire une nouvelle occasion de se rencontrer.

Le relais baby-sitting est un service gratuit de mise en relation des jeunes souhaitant garder des enfants et des parents à la recherche d'un ou une babysitter. Une liste de baby-sitters du territoire est disponible auprès du Relais Petite Enfance.

Depuis l'année dernière, ce nouveau service est proposé aux familles.

Deux nouveaux rendez-vous sont programmés :

*Matinée d'initiation pour sensibiliser les jeunes à la garde d'enfants :

Samedi 27 janvier, de 9h à 13h, à l'espace jeunes le Tremplin, allée des Noues, à Chanverrie (la Verrie).

*Baby-dating, rencontres entre parents et baby-sitters :

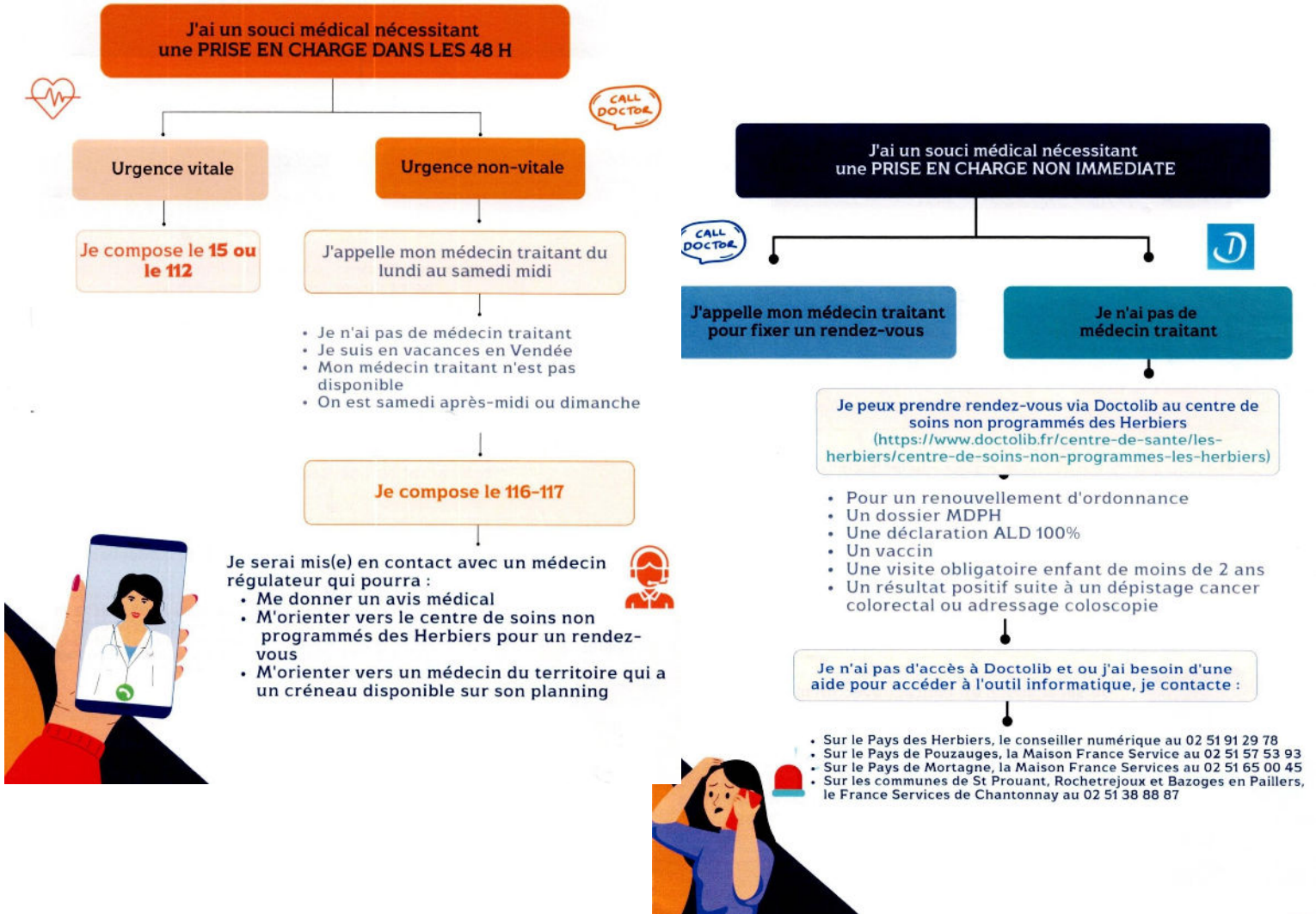
Samedi 30 mars, de 10h à 12h à l'espace jeunes le Tremplin, allée des Noues, à Chanverrie (la Verrie).

Plus d'Informations auprès du Coordinateur enfance jeunesse parentalité : 02 51 63 06 06 - contact@paysdemortagne.fr





ORGANISATION DE L'ACCÈS AUX SOINS SUR LE TERRITOIRE DU HAUT BOCAGE



Concours de BELOTE

Organisé par **Le Vairon LANDAIS**

SAMEDI 3 FÉVRIER

1 LOT à chaque équipe Un cochon détaillé

LES LANDES GÉNUSSON
Salle de la Godelinère

Avec annonces
Inscriptions 13h30 **8€** Par Pers.

JEUX de société! *Après-midi*

DIMANCHE 11 FÉVRIER

14h-18h

POUR PETITS ET GRANDS

Rafraîchissements et goûter sur place

GAMES_LANDESSES@GMAIL.COM

ENTRÉE GRATUITE - LA GODELINIÈRE/LA LOGE



T VERT REMONTE SUR LES PLANCHES

Tout d'abord, l'ensemble de la troupe T Vert vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024 ! Qu'elle soit pleine de rire et de bonne humeur ! En tout cas, nous, nous espérons y contribuer !

Après une année à l'arrêt en raison des travaux sur le centre culturel, l'association T Vert est de retour et a à cœur de vous retrouver en mars prochain.

Depuis Noël, nous avons enfin repris nos marques dans la salle Notre-Dame pour préparer notre prochaine comédie.

Le travail a commencé depuis le mois d'octobre dans des salles annexes de la commune. C'est dans la bonne humeur et avec de l'assiduité que, 2 fois par semaine, nous nous retrouvons pour les répétitions.

La comédie que nous jouerons est une pièce de Patrick Haudecoeur " Silence on tourne".

Notez déjà sur vos agendas les dates des représentations :

Les 9, 15, 16, 22 et 23 mars à 20h30

Et le 10 mars à 15h

Les réservations démarreront à partir du 1^{er} février.

Suivez notre actualité sur notre page Facebook.

Théâtralement

La troupe TVert



DEUXIÈME EXPOSITION PHOTO ORGANISÉE PAR NOTRE CLUB « LA FOCALÉ LANDAISE »

La deuxième exposition photo qui a eu lieu les 9 et 10 décembre dernier fût un moment pour partager la créativité de nos membres sur un thème «Tout en musique» et un thème libre. Nous sommes ravis d'avoir partagé notre passion et les retours enthousiastes de nos visiteurs qui nous encouragent à continuer. Les 135 visiteurs ont apprécié l'ensemble des 52 photos ainsi que l'accueil convivial de notre club.

Pour nous c'est l'aboutissement d'un an d'ateliers photos organisés le premier mardi de chaque mois. L'occasion de rompre la solitude du photographe pour vivre en groupe cette passion. Novice, débutant, amateur, passionné notre club est ouvert à tous !

Le vote du public a récompensé, dans chaque catégorie, 3 photographes.

Sur le thème «Tout en musique» :

Léa « *Les mille et une notes* »

Audrey « *Sans musique, la vie serait une erreur* ». Friedrich Nietzsche

Cyrille « *A corps tendu* »



Sur le thème libre

Audrey « *L'art c'est l'apothéose de la solitude* ». Marcel Proust

Véronique « *Et au bout, c'est la mer* »

Sam « *Dangereuse nature* »

Enfin, un tirage au sort a été fait parmi tous les votes pour offrir 3 lots au public enfant (moins de 12 ans) et un lot au public adulte. Ces lots étaient généreusement offerts par les commerçants locaux. Nous remercions aussi la municipalité des Landes Genusson, sans qui cette exposition n'aurait pu avoir lieu dans ce magnifique cadre.

Le Bureau La Focale Landaise

AGENDA DES MANIFESTATIONS DU PAYS DE MORTAGNE JANVIER A MARS 2024

Ateliers mémoire PEPS EUREKA

LA GAUBRETIÈRE – Salle familiale
Du 16 janvier au 15 février, les mardis et
jeudis de 9h à 12h
Organisés par le service Prévention seniors
du Pays de Mortagne
Plus d'informations en janvier sur
www.paysdemortagne.fr

Ateliers aidants-aidés : sur un pied d'égalité

MORTAGNE-SUR-SEVRE – Salle de Saint
-Hilaire de Mortagne
Du 18 janvier au 15 février de 15h30 à
16h30
Organisés par le service Prévention seniors
du Pays de Mortagne
Plus d'informations en janvier sur
www.paysdemortagne.fr

Action « une vie devant nous »

Réunion d'information
SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE – Salle du
foyer des sports
Vendredi 19 janvier 2024 à 14h30
Ateliers
SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE – Salle du
foyer des aînés
Du 9 février au 14 juin 2024 de 9h à 12h
Organisée par le service Prévention
seniors du Pays de Mortagne
Plus d'informations en janvier sur
www.paysdemortagne.fr

Matinée d'initiation au baby-sitting

CHANVERRIE – La Verrie, Salle le
Tremplin
Samedi 27 janvier 2024 de 9h à 13h
Sur inscription
Plus d'informations en janvier sur
www.paysdemortagne.fr



Réunion d'information et de prévention sur les arnaques

SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE – Salle du
foyer des sports
Lundi 29 janvier à 14h30
Organisée par le service Prévention
seniors du Pays de Mortagne
Plus d'informations en janvier sur
www.paysdemortagne.fr

Conférence sur l'Accident Vasculaire Cérébral

CHANVERRIE – La Verrie, Salle Henri-
Victor MALLARD
Lundi 5 février 2024 à 14h30
Organisée par le service Prévention
seniors du Pays de Mortagne
Plus d'informations en janvier sur



www.paysdemortagne.fr

Conférence sur le patrimoine

MORTAGNE-SUR-SEVRE – Le Piment
Mardi 19 février 2024 à 14h30
Organisée par le service Prévention
seniors du Pays de Mortagne
Plus d'informations en janvier sur
www.paysdemortagne.fr

Matinée intercommunale motricité

CHANVERRIE – La Verrie, Salle de judo
Mardi 20 février 2024 de 9h30 à 11h30
Organisée par le Relais Petite Enfance du
Pays de Mortagne
GRATUIT – Sur inscription : 02 51 63 69 19
– rpe@paysdemortagne.fr
Matinée intercommunale motricité
SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE – Salle la
clé des sports
Jeudi 22 février 2024 de 9h30 à 11h30
Organisée par le Relais Petite Enfance du
Pays de Mortagne
GRATUIT – Sur inscription : 02 51 63 69 19
– rpe@paysdemortagne.fr

Formation de la MDAV (Maison des Associations de Vendée) : Quelles responsabilités (civile et pénale) des associations ? La place des assurances.

MORTAGNE-SUR-SEVRE – Le Piment
Jeudi 22 février 2024 de 19h à 21h
GRATUIT – Sur inscription :
www.paysdemortagne.fr

Semaine de la Forme à l'Espace Aqualudique

MORTAGNE-SUR-SEVRE
Du lundi 4 au vendredi 8 mars 2024
Une activité sportive différente tous les
soirs
Sur inscription : 02 51 65 01 73 –
espaceaqualudique@paysdemortagne.fr

Soirée détente à l'Espace Aqualudique

MORTAGNE-SUR-SEVRE
Vendredi 8 mars 2024
Ambiance zen, eau à 32°C, musique
douce, lumière tamisée, tisanerie, sauna,
bain à bulles...
Tarifs : Entrée au tarif normal / prestation
modelage à 14,50 €
Sur inscription : 02 51 65 01 73 –

espaceaqualudique@paysdemortagne.fr

Semaine du handicap

Du 10 au 16 mars
Café parents « Enfants dys »
LA GAUBRETIÈRE – Château de
Landebaudière
Mardi 12 mars 2024 à 20h
Un temps d'échanges pour les parents
d'enfants avec un trouble DYS et/ou TDAH
(Trouble du déficit de l'attention avec ou
sans hyperactivité) pour partager ses
expériences, ses problématiques - Animé
par l'association Apedys 85.

Au-delà de nos différences

SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE – Salle la
Clé des Champs
Samedi 16 mars 2024 de 14h à 18h
Projet organisé par les CCAS du Pays de
Mortagne, en partenariat avec les centres
ou foyers pour personnes en situation de
handicap.
Après-midi spectacle, animations mettant
en avant les personnes en situation de
handicap.
GRATUIT – OUVERT A TOUS



Programme complet en janvier sur
www.paysdemortagne.fr

Semaine Nationale de la Petite Enfance

Du samedi 16 au samedi 23 mars 2024
Animations proposées par le Relais Petite
Enfance du Pays de Mortagne
Plus d'informations en janvier sur
www.paysdemortagne.fr

Atelier « défi forme santé »

CHANVERRIE – La Verrie, Communauté
de Communes
Le mardi 26 mars 2024 à 14h
Organisé par le service Prévention seniors
du Pays de Mortagne
Plus d'informations en janvier sur
www.paysdemortagne.fr

Matinée baby-dating

CHANVERRIE – La Verrie, Salle le
Tremplin
Samedi 30 mars 2024 de 10h à 12h
Sur inscription



RETROSPECTIVE DE L'ANNEE



LE CLUB DU TEMPS LIBRE



Intervention à la Cicadelle



Projet Jardin

PERISCOLAIRE
COUMAÇON



Journée inter-centres sur
le thème jeux paralympiques



Vide-grenier musical

ECOLE DE MUSIQUE
ZIK'USSON



Audition de l'école de musique



LE COMITÉ DES FÊTES
vous a proposé cette année :

- La fête de la musique
- Le marché de Noël



Kermesse



Boum des enfants



Travaux dans les classes



Fête de Noël



Opération Bol de riz
en soutien à l'association ROUL'YON

ECOLE SAINT RAPHAËL



FORMATIONS AUX ARMES



Marché de Noël



Championnats de France d'escrime artistique



Les balades automnales

LAND'NATURE



Le cinéma
La panthère des neiges



RYTHM'LAND





SCRABBLE



TENNIS CLUB ENTENTE DU BOCAGE



TENNIS DE TABLE
Tournoi interne de mini table



L'UNC
La cérémonie de remise du
drapeau Soldat de France



L'OUTIL EN MAIN
Cérémonie de clôture de
l'année 2022-2023





BANDA LA 7ÈME



Toutes les équipes vainqueurs de la coupe de Vendée : M13F, M15F, M18F

L'ASL VOLLEY



ASL VOLLEY duo/trio



Coupe de France M18 à Valenciennes



LA JOSÉPHINE



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
La porte ouverte de la caserne



 Naissances

Nom et Prénom	Adresse	Lieu	Date de naissance
AUVITY Aaron	8 impasse des Ébénistes	SAINT HERBLAIN	06 février
BADREAU Marguerite	33 rue d'Anjou	LES LANDES-GENUSSON	02 mars
BÉRÉZAI Milyana	3 Cité du Bocage	CHOLET	09 octobre
BILLAUD Valentin	9 rue des Colverts	CHOLET	03 mai
BUTROT Juliette	14 rue Eric Tabarly	CHOLET	17 novembre
CORNUAULT Alba	4 rue du Commandant Cousteau	CHOLET	20 juillet
COSSONNET Zoé	6 Cité du Bois	CHOLET	20 août
COUSSEAU Anaïs	15 rue des Roitelets	CHOLET	19 mars
DENIAU MAUSSION Loys	3 « La Vincendière »	CHOLET	26 mai
FILLAUDEAU Rose	11 bis rue de Judée	CHOLET	10 juillet
GAUVIN Léo	2 rue des Rosiers	CHOLET	08 novembre
GROLLEAU Lou	10 rue des Sculpteurs	CHOLET	18 octobre
GUEDON Izia	18 rue Eric Tabarly	CHOLET	22 mai
GUIBERT Colin	25 rue du Poitou	LA ROCHE-SUR-YON	12 avril
GUILBAUD Léonie	1 rue de la Vendée	CHOLET	04 juin
GUILLOU Hélios	13 rue des Éperviers	LA ROCHE-SUR-YON	20 mars
JEANNIÈRE Paul	5 rue de Chasseloup	CHOLET	02 octobre
LENFANT Léane	13 rue de la Vendée	CHOLET	07 janvier
LEPAROUX Ninon	14 La Brelandière	CHOLET	12 novembre
MALARANGE Emy	11 rue Francois de Charrette	LA ROCHE-SUR-YON	02 octobre
NOURRY Jules	10 rue des Chardonnerets	TOURS	28 juillet
NOURRY Louise	10 rue des Chardonnerets	TOURS	28 juillet
OLLERY Sasha	17 rue des Hirondelles	CHOLET	03 septembre
ROULLAUD Malo	55 rue du Général de Gaulle	CHOLET	15 octobre
ROY Séraphin	6 « L'Angenaudière »	CHOLET	05 janvier
SAUNIER Noé	21 rue de la Vendée	CHOLET	08 mars
SORIN Anna	3 rue du Commandant Cousteau	CHOLET	09 août
SOUCHU Enzo	4 rue Jean Yole	CHOLET	16 novembre
VEGER Romane	10 rue du Chemin Vert	CHOLET	30 octobre

 Mariages

Nom et Prénom	Date
HERVOUET Jean-Louis et PITAUD Cathy	08 avril
AMIOT Romain et RAMBAUD Aurélie	29 avril
CHAILLOU Ghislain et RAUTUREAU Adeline	06 mai
ROUSSIN Mathieu et BODY Constance	20 mai
MAJOR Paul-Philippe et BRAMAUD du BOUCHERON Anne-Sophie	03 juin
YOU Benjamin et LUCAS Christelle	17 juin
SINOIR Nicolas et MAGRÉS Ingrid	17 juin
HELENE Vincent et BARRE Justine	29 juillet
DOUILLARD Kévin et NERRIÈRE Aurélie	05 août
LANDREAU Michel et GABORIEAU Marie-Béatrice	02 septembre
CHAILLOU Guillaume et RETAILLEAU Solène	09 septembre
KOLEDA Cyril et SUAUDEAU Philippine	14 octobre

 Décès

Nom et Prénom	Date du décès	Nom et Prénom	Date du décès
AUDUREAU Marie (veuve PIVETEAU)	01 janvier	FOULONNEAU Marie (veuve LOIZEAU)	05 janvier
AUDUREAU Vincent	27 avril	HARDOUIN Sylvain	13 décembre
BARREAU Odile (épouse BLEIN)	03 mars	LAMI Clément	01 mars
BÂTARD Laurent	29 mars	LANDREAU Michel	22 mars
BILLAUD Nelli (veuve BIDAUD)	16 janvier	LOISEAU Gérard	05 février
BONNET Bernard	01 novembre	LUCAS Marie (veuve LEBOEUF)	19 octobre
BOUILLAUD Bernadette (épouse COUTAND)	12 mars	MANDIN Gérard	26 juin
BUTROT Francis	03 décembre	MÉNEUX Robert	01 février
CHAIGNEAU Roger	06 février	MERLIER Michel	16 août
CHARRIER Marie-Madeleine (épouse BOSSARD)	08 juin	OUVRARD Louis	14 mai
CHIRON Bernard	11 décembre	PAVAGEAU Marie-Josèphe (veuve ANNEREAU)	24 novembre
CHIRON Jean-Michel	09 octobre	PEREIRA DOS SANTOS Julio	15 décembre
DABIN Manuella (épouse DABIN)	29 juillet	PINEAU Marie (veuve GROLLEAU)	02 mai
DABROWSKI Philippe	28 février	PIVETEAU Marie-Thérèse (épouse BOUSSEAU)	08 octobre
DOUTEAU Odile	08 janvier	RAVELEAU Yolande	07 novembre
DURANDET Hélène (veuve BRETIN)	15 avril	RIGAUDEAU Nathalie (épouse DA CUNHA TEIXIERA)	10 octobre
ENFREIN Armand	30 mars	SOULARD Paul	26 janvier
		SOULARD Roger	22 janvier

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2023

Présents :

Mmes BAUDON, BRETIN, EMSENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU;

MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HILAIRET, MOUILLÉ, O ROY, VINET.

Absent excusé : M. HERLIN donne pouvoir à Mme EMSENS, M. JP ROY donne pouvoir à M. MOUILLE,
Mme POUPLAIN donne pouvoir à Mme BRETIN, Mme BOSSARD donne pouvoir à Mme GALAIS,

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 9 janvier 2024

EXERCICE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :
- l'immeuble situé 2 rue Alfred Demangeat, cadastré section AB n° 677, 1267 et 1436 d'une superficie de 170m².

RUE DEMANGEAT – RETROCESSION D'UNE EMPRISE DE TERRAIN

Monsieur le Maire expose que par délibération du 9 novembre dernier, le Conseil Municipal a acquis par voie de préemption le rez-de-chaussée de l'immeuble sis 11 place de l'Eglise composé d'un local commercial ainsi que d'une place de stationnement sise rue Demangeat, Cette emprise de 18m² issue de la propriété cadastrée section AB numéro 1518 faisait partie intégrante de la vente susvisée.

Considérant que la collectivité a exercé son droit de préemption urbain dans le but de maintenir le commerce de proximité,

Considérant que cette place de stationnement avait alors été créé par le propriétaire dudit terrain dans l'éventualité d'un changement du local commercial en habitation,

Considérant de ce fait que cette place ne présente pas d'intérêt pour la collectivité,

Il est proposé de la rétrocéder aux propriétaires de la parcelle cadastrée section AB numéro 1518 à sa valeur initiale.

Les frais de division foncière réalisés par géomètre-expert ainsi que les frais d'actes notariés à recevoir seront à la charge des acquéreurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la rétrocession, d'une emprise de 18m² issue de la propriété cadastrée section AB numéro 1518, aux propriétaires de ladite parcelle, et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et tout document y afférent.

MISSION ARCHITECTURE – AVENANT AUX HONORAIRES CABINET BIGRE

Au regard de la prolongation du chantier de la médiathèque Monsieur CHAUMET, architecte du cabinet BIGRE sollicite la révision de ses honoraires.

Ces éléments n'ont pas été intégrés au montant de marché au moment de l'APD et donc à la révision de ses honoraires qui sont fixés à cette phase, d'un montant de 97.742,04 € HT.

Ses honoraires complémentaires s'élèvent à la somme de 4.200 € HT, correspondant à 2 mois supplémentaires.

Après en avoir délibéré, à la majorité (17 POUR, 1 CONTRE, 0 ABSENTION), le Conseil Municipal approuve les honoraires complémentaires,

MARCHE DE TRAVAUX – AVENANTS MEDIATHEQUE

Lot 5 : Reprise de la casquette de l'entrée par la société GARANDEAU

Montant de l'avenant : 1 011,34 €HT

CONCOURS DE NOEL – ATTRIBUTION DE BONS D'ACHAT

Monsieur le Maire expose que la municipalité organise un concours de décoration de Noël des habitations Landaises.

Des lots seront attribués aux gagnants (bon d'achat chez les commerçants). Ces bons d'achat sont de 40, 30 et 20 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix exprimées approuve ladite proposition.

DECLARATION SANS SUITE DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA RUE D'AUVERGNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que certains travaux compris dans ces marchés concernent l'évacuation des eaux usées et relèvent donc de la compétence de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne. Il convient donc de déclarer sans suite la présente procédure de consultation pour motif d'intérêt général en raison de la nécessité d'en redéfinir les besoins.

Une fois les besoins redéfinis, les marchés de travaux feront l'objet d'une nouvelle procédure de consultation lancée dans le cadre de la convention de groupement de commande entre la Commune des Landes-Genusson et la Communauté de Communes du Pays de Mortagne.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE de déclarer sans suite la procédure de consultation relative aux travaux d'aménagement des espaces publics de la rue d'Auvergne pour motif d'intérêt général en raison de la nécessité d'en redéfinir les besoins.

AUTORISE le Maire à lancer une nouvelle consultation pour l'attribution de ces marchés de travaux, dans le cadre de la convention de groupement de commande entre la Commune des Landes-Genusson et la Communauté de Communes du Pays de Mortagne et à prendre et signer tous actes y afférent.